



PAROISSE PETIT LANCY SAINT-LUC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 26 FÉVRIER 2019



ORDRE DU JOUR DE L'AG

Accueil

Méditation

- Validation de l'Assemblée Générale extraordinaire
- Nomination des scrutateurs
- Présentation de la situation structurelle de la paroisse
- Présentation de l'état financier de la paroisse
- Présentation des solutions d'assainissement de la paroisse
- Décisions d'assainissement



ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

NOMINATION DES SCRUTATEURS ET PROCES-VERBALISTE



PLSL –AG 26.2.2019

ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- La présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée sur décision de votre Conseil de Paroisse Petit-Lancy /Saint-Luc, conformément à l'article 18 du règlement de l'EPG, en raison des circonstances particulières d'organisation et financières.
- La convocation, avec ordre du jour, a été envoyée conformément à l'article 17 du règlement EPG, soit le 4 février 2019 pour le 26 février 2019 (au moins 20 jours avant). **Ainsi la présente Assemblée est valablement constituée par votre présence. Nous déclarons donc formellement ouverte cette AG extraordinaire.**
- Cette Assemblée est présidée ce soir par nous-mêmes, soit :
 - **Mme Isabelle Nicole et Mme Mary-Anne Baudin, co-présidentes de la paroisse Petit Lancy / Saint-Luc**
- Par ailleurs, nous vous informons de la présence, en soutien et conseil, de deux membres de deux autres paroisses et membres de la Commission Financière de l'EPG, venus en renfort, soit Mme **Flore Deferne Kobel (Bernex-Confignon)** et **Pierre Schlaepfer (Cologny-Vandoeuvres)**
- Nous saluons également la présence de Mme **Valérie Chausse**, co-directrice EPG pour les départements Finances, Immobilier et Informatique et de M. **Marc Vuilleumier Stüchelberg**, président de notre région Plateau-Champagne
- **Votre AG a une mission principale pour ce soir, conformément à l'article 20 du règlement de l'EPG, à savoir de se prononcer sur les décisions importantes concernant la vie de la paroisse après avoir pris connaissance de la situation financière et structurelle.**

PLSL –AG 26.2.2019

NOMINATION DES SCRUTATEURS

- En vue des décisions qui vont être prises ce soir, nous allons procéder à la mise en place des organes formels de cette Assemblée Générale :
 - En vue de votation en fin de cette Assemblée, nous avons besoin de désigner des scrutateurs qui seront chargés du décompte des voix ou du dépouillement des bulletins et de la récapitulation des résultats (article 22 règlement EPG)
 - **Nous demandons à deux personnes de votre Assemblée de bien vouloir se proposer et se lever, ainsi qu'énoncer leur nom et prénom comme scrutateur des votes**
 - Nous allons tenir les votations à main levée. Les décisions seront prises ce soir à la majorité simple. Ces deux dispositions sont conformes au règlement EPG. Si un membre présent demande le scrutin secret, cette demande doit être soumise à l'assemblée.
 - **Nous demandons si l'ensemble de l'Assemblée est en accord avec une votation à main levée ?**
 - Nous vous informons que le procès-verbal de cette Assemblée générale extraordinaire, sera pris intégralement par une personne que nous avons nommée pour cela en la personne de **Mme Marianne Granier**, que nous remercions.
- Compte tenu de ces nominations, nous pouvons valablement démarrer cette Assemblée, et passons à la partie présentation de la situation de notre Paroisse.



PRÉSENTATION DE LA SITUATION STRUCTURELLE DE LA PAROISSE

BASSIN GEOGRAPHIQUE, ORGANISATION, VIE DE PAROISSE

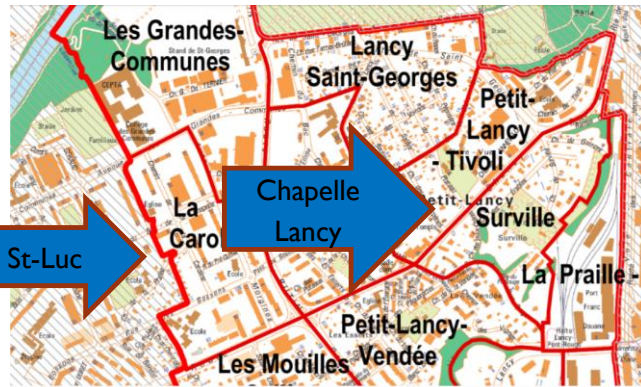


PLSL –AG 26.2.2019

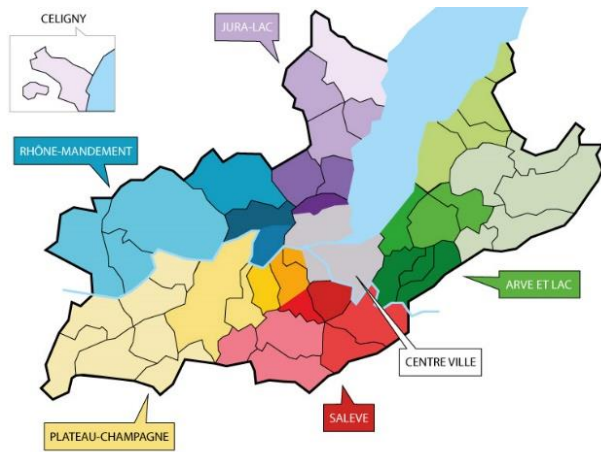
INFORMATION GENERALE : DEMANDE D'AUDIT DE GESTION ET FINANCIER

- Le **Conseil de Paroisse PLSL a fait demande auprès de l'EPG de volontaires pour un audit de gestion et de recherche de solutions** pour trouver des solutions à une situation financière et organisationnelle difficile de plusieurs années.
- Pour donner suite à cette demande, un mandat d'audit de gestion des affaires de la paroisse PLSL a été formellement ouvert le mardi 18 décembre 2018, à l'Espace Saint-Luc 15 rue de la Calle Onex, et a duré jusqu'au au 22 janvier 2019, selon le cadre suivant :
 - Les mandants étaient Mme Isabelle Nicole et Mme Mary-Anne Baudin, co-présidente du Conseil de paroisse PLSL
 - Les mandataires étaient : Flore Deferne Kobel (Bernex-Confignon) et Pierre Schlaepfer (Cologny-Vandoeuvres), tous deux compétents en gestion financière, gestion d'entreprise, et membres de la Commission Financière EPG
- **Le rapport final a été remis le 25 janvier 2019 aux deux co-présidentes**
 - Une synthèse du rapport a été présenté au bureau de la région Plateau Champagne le 17 janvier 2019 en présence du conseil de PLSL au complet et de tous les acteurs de la région.
 - Deux copies du rapport complet ont été remises à Mme Valérie Chausse, Co-directrice Finances, immobilier et informatique EPG et M. Marc Vuilleumier Stückelberg, président de la région Plateau-Champagne.
 - Nous portons à votre connaissance ce soir les points importants et synthétiques de ce rapport d'une trentaine de page environ

SITUATION GEOGRAPHIQUE, BASSIN PROTESTANT, REGION, STRUCTURE PAROISSE



Espace St-Luc



La paroisse de PLSL fait partie de la région EPG Plateau-Champagne contenant PLSL, Bernex, Onex, et Champagne

- La paroisse de Saint-Luc a été créée en 1963, lors de la construction de la Cité Nouvelle d'Onex.
- La paroisse du Petit-Lancy existe depuis 1948
- La fusion des deux paroisses en une seule paroisse, PLSL, a eu lieu en 1998
- La chapelle du Petit-Lancy appartient à l'EPG. La Paroisse PLSL est au bénéfice d'un droit de superficie
- Population
 - Lancy : 32'000 habitants dont 16'000 habitants pour le Petit-Lancy en particulier, le reste appartenant au Grand Lancy
 - Onex : 18'000 habitants
- Protestants déclarés sur ce territoire : le fichier des adresses EPG des protestants de la paroisse de PLSL fait état d'un cercle de 2'200 adresses environ
- Le premier cercle de paroissiens présents et fidèles aux cultes dominicaux se monte à environ 30- 50 personnes, 100 personnes lors des grandes manifestations. Le deuxième cercle de donateurs correspond à un fichier d'environ 500 donateurs plus ou moins réguliers.
- 1'500 personnes du fichier d'adresses ne se manifestent jamais dans la vie courante de la paroisse ou dans ses finances.

PYRAMIDE DES ÂGES ET VOLUMÉTRIE DES CERCLES VIVANTS DE LA PAROISSE PLSL

Age	Groupe particulier	Volumétrie
0-4 ans	Eveil à la foi	6 à 10 enfants de PLSL qui vont à l'éveil à la foi avec Onex, géré par Isabelle Frey-Logan
5-12 ans	KT	Environ 10 enfants/an sur un appel de 40 lettres, enseignement biblique, responsable Isabelle Frey-Logean
12-15 ans	Groupe de jeunes	Contact jeune avec David Havinga – en lien avec les jeunes de Saint-Martin / Cycle des Grandes Communes
15-18 ans	Catéchumène Groupe Post catéchumène	13 catéchumènes en région dont 1-2 pour PLSL, géré par Daniel Gnägi ; Aucun groupe jeune pour PLSL
18-65 ans	Cultes	Déficit chronique de contact et de présence aux cultes, Rupture de contact avec la tranche active dont potentiellement le bassin de conseillers de paroisse pour assurer la relève
65 et plus		Environ 50 à 60 personnes, entre deux lieux de cultes, ce qui converge souvent vers 30-40 personnes habituées à Petit Lancy et 15 à 20 personnes habituées à l'Espace Saint-Luc
Plutôt âgé	Groupe Partage Œcuménique	1 fois par mois (pas d'indication de nombre) Marcel Christinat
Plutôt âgé	Médiation Mardi / Jeudi	Environ 5 personnes ; mardi accueil de 9h30 à 11h30 – méditation de 10h30 à 11h00 et le jeudi du repas communautaire une fois par mois, avec Cène.
Mixte	Repas communautaire	30 à 40 personnes (autofinancement)
Plutôt âgé	Groupe féminin	30 à 40 personnes (à la Maison du Christ-Roi)
Plutôt âgé	Groupe d'hommes	10 à 15 hommes
3 ^e / 4 ^e âge	Etablissement médico-social et maison de personnes âgées sur le secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Butini (Onex) – N. Schopfer et D. Gnaegi - Vendée (Petit Lancy) – I. Frey-Logean - Mouilles (Centre commercial de Lancy) – I. Frey Logean et Marcel Christinat

PLSL –AG 26.2.2019

PRÉSENTATION DE LA SITUATION STRUCTURELLE DE LA PAROISSE

Votre Conseil de Paroisse, élu en 2016, est composé des représentants suivants, soit 3 personnes sur les 7 conseillers minimum exigés Statut EPG :

■ Membres et Co-Présidentes :

- Mme Isabelle Nicole (1) : Souhaite se retirer à la prochaine date possible, mais au plus tard à juin 2020, co-présidente depuis septembre 2016, membre depuis 2012 de ces législatures.
- Mme Mary-Anne Baudin (2) : Souhaite se retirer à la prochaine date possible, mais au plus tard à juin 2020, co-présidente depuis septembre 2016, membre depuis septembre 2013

■ Membre Conseil Mme Muriel Barbey (3)

Serait intéressée à poursuivre en 2020, depuis 2016

■ Autres Membres Conseils (4, 5, 6, 7)

Néant depuis 2016 – Manque 4 membres

■ La paroisse n'a plus de trésorier depuis trop longtemps

■ La paroisse n'a plus de Délégué au Consistoire, de Délégué à la Région ou de secrétaire du Conseil → ces rôles sont mis en double casquette sur les 3 membres restantes

■ En raison de la situation financière actuelle, le Conseil a dû se séparer de sa comptable-secrétaire à 40% au 1^{er} février 2019, ce qui est une très mauvaise nouvelle car la Paroisse n'a plus de ressources fixes désormais pour gérer les affaires courantes, l'accueil, les locations, tenir la comptabilité, faire les paiements, gérer le courrier, les appels téléphoniques, aider à organiser les cultes etc. etc.

Situation NON CONFORME au règlement de l'EPG et

situation de charges de travail mettant en danger les santés des personnes au Conseil de Paroisse →

Un conseil = 7 personnes au minimum, mais une organisation normale confère un besoin d'un cercle d'au moins 10 personnes.

PLSL –AG 26.2.2019

VIE DE PAROISSE DIVERSIFIEE ET ACTIVE



Parole et
couleurs

Artisanat

Partage
biblique

Goûters
d'anniversaires

Eveil Onex
– Petit-
Lancy

Groupe de
prière :



- 37 cultes sont des cultes ordinaires, soit à la chapelle, soit à l'espace
 - Dont 2 cultes des familles/Culte tous-âges/an : un culte avant Noël, un culte au début d'été
 - Dont 5 cultes sont des cultes de collecte majeure.
 - 10 Cultes créatifs du soir dont 2 régionaux - > environ 15 personnes.
- 15 cultes régionaux : le culte devient régional à chaque période de vacances scolaires

Groupe de
partage du
Petit
Lancy :

Ecologie et
spiritualité :
apéro divin

Potager
communautaire

Repas
communautaire

Méditation
et Cène

Partage de la
parole œcuménique
de la parole



KT
Primaire





PRÉSENTATION DE L'ÉTAT FINANCIER DE LA PAROISSE

SITUATION AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTATS, CHIFFRES 2018



PLSL –AG 26.2.2019

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT FINANCIER DE LA PAROISSE – SITUATION FORTUNE AU 13.12.2018

Fortune au 13.12.2018, hors boucllement au 31.12.2018 (durant audit)

		CHF
Capital Propre PLSL		43'086.97
Dette		Aucune (*)
Décomposition de la fortune au 13.12.2018 avant boucllement 31.12.2018, durant audit		
Caisse	Solde au 13.12.2018	294.60
Compte CCP CH03 0900 0000 1717 6158 I	Solde au 13.12.2018	20'687.94
Compte BCGE L 1018.24.35	Solde au 13.12.2018	10'732.73
Impôt anticipé	Solde au 13.12.2018	378.80
Immobilisations corporelles meubles	Matériel restant	3.00
Maison paroisse	Matériel amorti	0.00
Chapelle du Petit Lancy	Matériel amorti	0.00
Espace Saint-Luc	Matériel et Installations matériel restant	10'989.90

P PLSL –AG 26.2.2019

PRÉSENTATION DU DEFICIT STRUCTUREL DE PLSL DEPUIS 4 ANS

- Les comptes de la Paroisse PLSL présentent un déficit structurel depuis quatre ans variant entre une perte de CHF 12'000 à CHF 38'000 suivant les années.
- La perte consolidée en quatre années de plus de CHF 110'000 a absorbé majoritairement la fortune de la paroisse, portant le solde de fortune résiduelle au 31.12.2018 à CHF 43'086, dont CHF 31'419.- en liquidités disponibles à court terme. Continuer une année 2019 sans prendre de mesures importantes de redressement n'est plus possible et réaliste.
- Les revenus ont régressé de – 40.80% en quatre ans, essentiellement sur les locations et les revenus des cultes.
- Les charges ont été réduites de -23 % en quatre ans, soit une réduction massive portée aux charges de fonctionnement, administratives et de secrétariat. La participation solidaire EPG a même été adaptée à la baisse par le président de la région au prorata du nombre de paroissiens dès 2018. Cette participation solidaire obligatoire est encore à payer d'ici au 31.3.2019 pour 2018.
- Cette gestion plus serrée des charges, y compris l'arrêt des charges de salaires secrétariat permet aujourd'hui un équilibre précaire en début 2019, mais n'est pas réaliste, car les prestations de secrétariat sont vitales. Il faut poursuivre la réflexion sur les structures financières et revitaliser les dons et participations.

	Réels 2015	Réels 2016	Réels 2017	Réels 2018 au 18.12.2018, avant clôture et avant finalisation marché d'automne	% d'évolution 2018/2015
Revenus cultes	17 128	21 771	12 355	10 256	-40.12
Dons et Legs	27 270	25 105	30 325	28 655	5.08
Marché d'automne	15 475	11 240	15 360	6 090	I -60.65
Locations	50 746	47 173	41 149	22 885	-54.90
Divers	4 047	747	0	0	
Total des revenus	114 666	106 036	99 189	67 886	-40.80
Salaires et charges sociales	54 579	53 386	57 133	37 398	-31.48
Autres charges personnel	5 574	7 302	8 012	7 025	26.03
Chauffage-Electricité-Eau	37 366	25 719	29 569	34 901	-6.60
Entretien-Réparation	9 121	9 139	13 120	10 318	13.12
Assurances	3 293	2 544	2 552	2 371	-28.00
Charges d'administration	14 827	8 849	13 245	6 677	-54.97
Dons	2 704	1 689	2 708	0	-100.00
Participation solidaire EPG	10 499	10 622	10 354	8 002	-23.78
Produits-Charges placements fin	573	-456	-2 313	0	-100.00
Total des charges	138 536	118 794	134 380	106 692	-22.99
Résultat annuel	-23 870	-12 758	-35 191	-38 806	2

Commentaire 1 : Marché Automne : 12'000 CHF au final

Commentaire 2 : Résultat annuel 2018 final = PERTE CHF 40'459.10

SITUATION IMMOBILIERE EN EVOLUTION

	Espace Saint Luc 274 m2 (2012)	Chapelle Petit Lancy (depuis 1902)	Foyer Paroissial et petits bâtiments (démoli)	Futur espace Lancy (projet)
Lieux de vie d'Eglise	Lieux fonctionnels	Lieux fonctionnels	Fermeture des locaux fin janvier 2018 Transfert des affaires à Espace Saint- Luc	Seront disponibles dès 2023
Propriété directe de PLSL	Non, la Servitude appartient à EPG	Non, la propriété est à l'EPG, la gestion est confiée à la Fondation des Temples 1907	Préservation des intérêts de PLSL par signature d'une convention de droit de superficie signée fin 2018 avec EPG	Droit Distinct de Superficie (580 m2)
Location /Usufruit	Droit d'utiliser la servitude, gratuit et illimitée	Droit Distinct Permanente DDP 4080, Soit droit de superficie	Compensé par Projet Lancy à venir Droit Distinct Permanent de superficie DP 4080 sur parcelle 4079	Droit Distinct Permanent de superficie DP 4080 sur parcelle 4079
Revenus 2018	Sous-Location à des particuliers env 4'500.-/an	Location chapelle ou location orgue - Environ 18'000. --/an	Démoli depuis janvier 2018, plus de location possible	A construire, non disponible, pas de location possible
Gestion Conciergerie, entretien courant du bâtiment	Pilet & Renaud Régie 200.--/mois, 2'400--/an	Gestion : Fondation Temples avant 1907, charge EPG	Gestion temporairement stoppée pour 4 ans / Démoli	EPG – Commission Immobilière +V. Chausse
Frais Communs et Entretien/Rénovation du bâtiment	Coopérative les Ailes, frais communs immeuble* 200.--/mois, 2'400--/an	EPG		EPG + PLSL
Coopérative les Ailes, frais communs chauffage*	800.--/mois, 9'600. --/an,			
Electricité, Eau SIG /chauffage	3600.--/an, Soit 300. --/mois ---	3600.--/an, Soit 300. --/mois	Plus depuis fin 2018	
Résultat analytique produits / charges par lieu de vie d'Eglise	Non équilibré à ce jour (plus de charges que de revenus)	Equilibré		Projet en cours

PLSL –AG 26.2.2019

TRAIN DE MESURE STRUCTUREL

En synthèse, la paroisse PLSL est en face d'un :

- Problème organisationnel : conseil insuffisant en nombre, plus de trésorier formel depuis longtemps, force de secrétariat en sous- nombre; Problème de relève dans la communauté pour la tranche 25-65 ans
- Problèmes financiers :
 - Réduction importante des dons et legs récurrents, qu'il faut absolument revitaliser
 - Réduction importante des locations liés à l'ancien foyer paroissiale aujourd'hui démoli, en raison de sa vétusté, en attente de son remplacement par le nouveau projet Petit-Lancy, insuffisance des locations pour l'Espace Saint-Luc
 - Gestion d'un projet complet à monter pour la vie communautaire de ses futurs locaux de 580 m2 (valeur équivalente à son ancien droit de superficie) dans quatre ans, avec l'EPG, dans le cadre du projet Petit-Lancy



■ Scénario de Base

Reconstitution d'un Conseil de paroisse acteur pour la remontée de la Communauté et sa gestion



Alternative I :

Demande de mise sous tutelle de l'ensemble de la paroisse au Conseil du Consistoire et réflexions plus larges de région sur l'avenir de PLSL

PLSL –AG 26.2.2019

ACTIONS À COURT TERME PROTEGEANT LES INTERETS DE PLSL

A court terme :

- Suppression de la masse salariale dès le 1^{er} février 2019, avec arrêt des prestations de secrétariat, le temps de remonter la paroisse et de retrouver des capacités financières
- Appel financier aux 2'200 protestants recensés pour éveiller à la conscience du problème financier et élargir le socle de base des donateurs : → recherche de fonds pour secrétariat, chauffage, musique au culte, charges de l'Espace Saint-Luc etc.
- Réduction et vérification des comptes de charges Espace Saint-Luc auprès des régies
- Recherche d'un nouveau trésorier et signature d'un contrat de travail de durée déterminée (3 mois) à 10%
- AG extraordinaire pour lever de nouvelles volontés et reformer un Conseil de Paroisse présent et soutenant

TERMINE, mais problème reste entier sur prestations

EN COURS, lancé

TERMINE

TRESORIER VOLONTAIRE, trouvé

EN COURS





PRÉSENTATION DES SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT DE LA PAROISSE

QUESTION À L'ASSEMBLEE GENERALE POUR VOTE



PRÉSENTATION DES SOLUTIONS D'ASSAINISSEMENT DE LA PAROISSE

- **1. Scénario de base : Redressement de la paroisse**
 - Poursuivre Appels Financiers, revitalisation participation paroisse pour prise de conscience et stabilisation de la régression des dons et des présences à la vie de la paroisse
 - Reconstitution du Conseil de Paroisse à 10 membres, un trésorier s'étant déjà annoncé volontaire
- **2. Alternative I : Mise sous tutelle et réflexions de fond sur l'avenir et son rattachement**
 - Courrier au Conseil du Consistoire pour demander un administrateur de tutelle
 - Nomination d'une tutelle transitoire pour l'année 2019
 - Groupe de travail avec la Paroisse PLSL et avec la Région Plateau-Champagne pour réfléchir à une fusion/rattachement, redimensionnement des périmètres de paroisse afin de redonner un souffle nouveau à la communauté habitante de Petit-Lancy et Saint-Luc (Onex) avec le Conseil du Consistoire

PLSL –AG 26.2.2019

DÉCISIONS D'ASSAINISSEMENT SOUMISES AU VOTE DE L'AG

Session de vote de l'AG sur les questions de redressement structurel pour ce soir :

- **Première Question - Que souhaite l'AG de votre paroisse aujourd'hui en terme d'appartenance ?**
 - **Choix A** - Maintenir la vie de la paroisse PLSL sous sa forme actuelle de manière autonome, s'engageant à reformer un Conseil de Paroisse complet, lors de l'AG ordinaire du 7 avril 2019 et revitaliser la vie et les dons de la paroisse. *Il s'agit d'une élection complémentaire, avec un engagement jusqu'en 2020, selon le cycle de 4 ans (2016-2020)*
 - **Choix B** - Demander la mise sous tutelle temporaire pour se donner du temps à repenser l'ensemble au sein du reste de la région avec Onex, Bernex-Confignon, Champagne (fusion, redimensionnement, autres ?)
- **Deuxième Question :** si l'AG a voté le principe du Choix A, c'est que l'AG (et non pas le seul Conseil de Paroisse) s'engage à relever le défi de reconstituer le Conseil de Paroisse (pour dix personnes au moins afin que cela soit viable pour tous et que tous les rôles soient remplis avec une forme de tournus possible). La recherche de candidats volontaires démarre dès ce soir et jusqu'au 7 avril 2019, date d'élection à l'AG ordinaire.
 - **Parmi vous, qui se porte volontaire ce soir pour poser sa candidature** pour l'élection complémentaire du 7 avril 2018 au Conseil de Paroisse ? Nom- Prénom ?
 - **Parmi vous, qui connaît des personnes qu'il pense pouvoir motiver à rejoindre le conseil sous deux mois**, soit pour L'Assemblée Générale du mois d'avril 2019 ? Qui s'engage à faire au moins un contact ou un téléphone pour ces personnes en tant que courroie de transmission et témoin d'Eglise ? Nom-Prénom ?



Merci!

FIN DE L'AG
EXTRAORDINAIRE